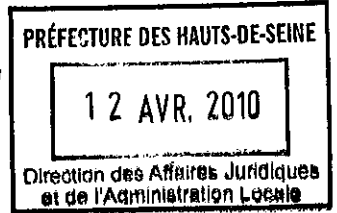


DEL100330_11
7.1

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2010

NOMBRE DE MEMBRES
composant le Conseil : 35
en exercice : 35
présents : 31
représentés : 1

OBJET : Approbation du compte administratif 2009 de la ville

L'An deux mille dix, le trente mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le vingt quatre mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme J. SEGRE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Etaient présents : J. SEGRÉ, L. ZANOLIN, JJ. FREDOUILLE, S. CICERONE, C. MARAZANO, JF. DUMAS, M. FAYOLLE, G. MERGY, Z. SIMON, Maires-adjoints ; JPh. DAMAIS, J. GUNTZBURGER, A. SOMMIER, G. MAHÉ, M. MILLER, F. ZINGER, G. DELISLE, S. LOURS-GATABIN, PH. DEPOUX, P. DUPLAN, B. KABANDA, J. NGALLE-EBOA, D. BEKIARI, P. LE QUERRE, F. HEILBRONN, JP. AUBRUN, M. GALANTE-GUILLEMINOT, M. BUCQUET, A. BULLET-LADARRÉ, P.H. CONSTANT, M. FAYE, C. VIDALENC, Conseillers municipaux

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés ayant donné pouvoir :

P. DUCHEMIN à L.ZANOLIN

Absents excusés : P. BUCHET, P. GUYON,

Absent : D. LAFON

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : F. HEILBRONN est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte administratif 2009 présenté par le Maire,
Vu l'avis de la commission,
Après que le Maire se soit retiré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver par chapitre, les réalisations et restes à réaliser de crédits suivants du Compte Administratif 2009 :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a 28 182 551.40	a 29 669 587.63
	Section d'investissement	b 9 836 463.23	h 9 973 976.34
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c	i 3 200 000.00
	Report en section d'investissement (001)	d 1 899 360.24	i
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d 39 918 374.87	=a+h+i+i 42 843 563.97

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	1 904 046.83	l	2 366 964.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	1 904 046.83	=k+l	2 366 964.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	28 182 551.40	=a+i+k	32 869 587.63
	Section d'investissement	=b+d+f	13 639 870.30	=h+i+l	12 340 940.34
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	41 822 421.70	=a+h+i+j+k+l	45 210 527.97

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	VOTES
011 – charges à caractère général	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
012 – charges de personnel et frais assimilés	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
65 – autres charges de gestion courante	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
66 – charges financières	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
67 – charges exceptionnelles	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70 – produits des serv. du domaine et ventes diverses	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
73 – impôts et taxes	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
74 – dotations, subventions et participations	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
75 – autres produits de gestion courante	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
013 – atténuations de charges	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
76 – produits financiers	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
77 – produits exceptionnels	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
041 – opérations patrimoniales	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
45 – opérations pour comptes de tiers	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
16 – emprunts et dettes assimilées	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
20 – immobilisations incorporelles (hors opérations)	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
204- subventions d'équipement versées	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
21 – immobilisations corporelles (hors opérations)	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
23 – immob. en cours (hors opérations) opé. d'équipement	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

10 – dotations, fonds divers et réserves	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
13 – subventions d'investiss. reçues	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
16 – emprunts et dettes assimilées	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
21 – immobilisations corporelles	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
041 – opérations patrimoniales	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)
45 – opérations pour comptes de tiers	Majorité absolue (6 conseillers municipaux votent contre)

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Trésorière Municipale

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
Conseiller Général,
Pascal BUCHET



[Handwritten signature]

Certifié exécutoire

Compte tenu de la réception

En Préfecture le 12/04/2010

Publication/Affichage le 13/04/2010

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

[Handwritten signature]

Allain ANDRIANASOLO